

## **NOTES D'ALLOCUTION**

**L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DU 65<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU JOUR J**

**LA CHAMBRE DU SÉNAT  
LE 2 JUIN 2009**

Président Milliken,  
Ministre Thompson,  
Mesdames et Messieurs les anciens combattants et membres de leur famille,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue dans l'enceinte du Sénat. Nous sommes réunis aujourd'hui pour souligner le 65<sup>e</sup> anniversaire du jour J et du commencement de la bataille de Normandie. Le débarquement des troupes canadiennes et alliées en Normandie marqua le début de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

L'édifice dans lequel nous sommes rassemblés aujourd'hui nous rappelle la participation du Canada aux conflits passés. Cet édifice compte de nombreuses caractéristiques destinées à commémorer la Première Guerre mondiale. Au premier plan, il y a bien sûr la Tour de la Paix, où se trouvent la Chapelle du Souvenir et les Livres du Souvenir, dans lesquels sont inscrits les noms de tous les militaires qui ont péri en combattant pour le Canada au cours de notre histoire, y compris ceux qui sont morts en Normandie.

Les murs de l'enceinte du Sénat sont ornés de huit grands tableaux qui commémorent également la participation du Canada à la Première Guerre

mondiale. J'aimerais attirer votre attention sur trois d'entre elles en particulier. Deux sont des scènes de destruction à grande échelle : « Les Halles d'Ypres » et « Arras, ville morte ». Elles illustrent toutes deux le résultat d'un bombardement.

La troisième s'intitule « La Première Division canadienne débarque à Saint-Nazaire ». Comme vous pouvez le voir, elle ne représente pas une scène de combat, mais montre des soldats accueillis par des citoyens locaux. Bien entendu, ce n'est pas le souvenir que les anciens combattants conservent du jour J sur les côtes de la Normandie, non loin de Saint-Nazaire. Mais cette scène nous rappelle pourquoi nous sommes allés en guerre.

Ce n'est évidemment pas le décor dans lequel les anciens combattants qui sont ici aujourd'hui ont débarqué le Jour J, sur la côte de Normandie, non loin de Saint-Nazaire. Ils avaient alors été accueillis par des barbelés, des mines, des grenades et un feu nourri de mitrailleuses et d'artillerie. Cela n'avait rien d'une ballade sur la plage.

Nos Forces avaient subi des pertes épouvantables : 1 074 rien pour l'Armée de terre, dont 369 soldats tués instantanément ou ayant succombé à leurs blessures, à quoi vinrent s'ajouter 43 morts dans l'Aviation et 7 blessés dans la Marine. Et ce n'était que le début. La bataille de Normandie a fait en tout 209 000 morts et blessés du côté des Alliés.

Beaucoup ne sont jamais rentrés chez eux; beaucoup également ne se sont jamais remis entièrement de leurs blessures. Nous nous souvenons de

ceux qui ont laissé leur vie ou qui ont subi des blessures physiques ou morales. Aujourd'hui, nous rendons hommage à tous nos soldats qui ont pris part à cette vaste entreprise. Jamais nous ne pourrons nous acquitter de notre dette envers eux, et nous remercions profondément tous ceux qui ont sacrifié jusqu'à leur vie pour préserver notre avenir.

Y a-t-il un meilleur endroit pour souligner le 65<sup>e</sup> anniversaire du jour J et pour rendre hommage à nos valeureux soldats et leur exprimer notre gratitude qu'ici, au Parlement, le siège de notre démocratie? À titre de Président du Sénat, j'ai le grand honneur et l'immense privilège de vous souhaiter à tous la bienvenue dans l'enceinte du Sénat à l'occasion de cette cérémonie.

-----